

Le Programme Européen Greenlight

Une initiative de la Commission Européenne

Le programme GreenLight est une action volontaire pour préserver l'environnement qui encourage les consommateurs d'électricité du secteur non-résidentiel (publics et privés), référencés en tant que Partenaires, à s'engager auprès de la Commission Européenne sur l'installation des technologies d'éclairage à rendement optimum dans leurs équipements quand (1) le choix technologique est économiquement rentable, et (2) la qualité de l'éclairage maintenue ou améliorée. GreenLight a été lancé le 7 février 2000 par la Direction Générale de l'Energie et des Transports (DG TREN) de la Commission Européenne.

L'objectif du programme GreenLight est de réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage (intérieur et extérieur) dans l'ensemble de l'Europe, et ainsi réduire les émissions polluantes de gaz à effet de serre. De plus, le programme GreenLight permet d'améliorer la qualité des conditions visuelles tout en économisant de l'argent.

Le noyau du programme est une fiche, signée par le Partenaire et la Commission, dans laquelle le Partenaire s'engage:

- Pour les espaces existants : soit d'assurer la rénovation d'au moins 50% de tous les espaces éligibles possédés ou en location à long terme, soit de réduire la consommation globale totale de l'électricité pour l'éclairage d'au moins 30%. Les espaces éligibles sont les espaces pour lesquels les rénovations des systèmes d'éclairage sont rentables.
- Pour les nouveaux espaces : choisir les nouvelles installations de sorte qu'aucune installation alternative n'existe qui pourrait maintenir ou améliorer la qualité de l'éclairage fournie par l'installation choisie, consommer moins d'électricité et représenter un investissement supplémentaire qui serait profitable.
- De plus, le Partenaire accomplira les travaux de rénovation ou d'installation dans un délai de 5 ans après la signature du programme, enverra un rapport annuel sur l'état d'avancement et nommera un responsable pour assurer l'exécution du programme.

Le programme est totalement volontaire, ce qui signifie que les compagnies sont libres de décider si elles veulent y adhérer. Si un Partenaire ne peut pas satisfaire à ces conditions de réduction d'énergie, il peut se retirer du programme sans aucun préjudice pour le rejoindre quand sa situation aura changé.

Les professionnels de l'éclairage intéressés à promouvoir GreenLight et à aider ses Partenaires sont encouragés à s'enregistrer comme Parrains de GreenLight. En retour, les Parrains obtiennent la reconnaissance publique pour leurs efforts à soutenir le programme GreenLight. Pour le Parrain, joindre le programme GreenLight procède également par un enregistrement auprès de la Commission.

Comme la Commission ne fournit pas d'aides financières à l'investissement pour les mises à niveau des système d'éclairage (du fait de la rentabilité économique des opérations), elle fournit l'appui aux Partenaires sous forme de sources d'information et d'identification publique (plaques sur le bâtiment, annonces, utilisation exclusive du logo, récompenses, etc.).

Les autres avantages pour les Partenaires sont le fait que :

- ils économisent de l'argent (ils effectuent seulement les mises à niveau rentables d'éclairage);
- ils ont de meilleures conditions d'éclairage ce qui est apprécié par leurs employés et leurs clients;
- ils obtiennent l'assistance technique et se rapprocher de certaines compagnies de services énergétiques pour recourir à des montages financiers pour l'investissement dans l'éclairage performant;
- ils peuvent publiquement annoncer qu'ils participent à un programme européen pour réduire les émissions de CO₂, ils peuvent se prévaloir d'être "une compagnie respectueuse de l'environnement et soucieuse du développement durable";
- ils obtiennent une publicité gratuite pour leur participation au programme de la part des services publics comprenant la Commission.

GreenLight tire bénéfice de l'appui actif des agences nationales d'énergie de 14 pays européens. Veuillez entrer en contact avec eux pour plus d'information.

www.eu-greenlight.org